



BUDGET 2020

Présentation le 16 décembre 2019

Serge Landreville, responsable de la commission des finances

Mesdames, Messieurs,

La préparation du budget annuel est sans conteste l'une des grandes fonctions de l'exercice du pouvoir municipal. À cet égard, il me fait plaisir de vous présenter les grandes lignes du budget 2020 qui encore une fois démontrent le souci du conseil municipal d'assurer un équilibre financier entre les différentes catégories d'immeubles imposables de la Ville et de maintenir un fardeau fiscal raisonnable dans le respect de la capacité de payer des contribuables.

Notre budget annuel comprend aussi un programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022, lequel s'inscrit dans une certaine continuité, notamment au niveau du programme de maintien et de renouvellement des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie.

Il me fait plaisir de vous présenter les grandes lignes des prévisions budgétaires 2020 qui démontrent, encore une fois, la préoccupation du conseil municipal à rationaliser le plus possible les dépenses d'opération pour proposer un budget *À la mesure des familles*.

Je dépose donc un budget équilibré avec une continuité et un équilibre du compte de taxes.

En 2020, les dépenses de fonctionnement sont de l'ordre de 11 353 000 \$ en excluant l'amortissement des immobilisations. Elles se répartissent comme suit:

Administration générale	2 102 400 \$
Sécurité publique	1 808 800 \$
Transport	2 128 700 \$
Hygiène du milieu	1 731 300 \$
Santé et bien-être	19 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	411 500 \$
Loisirs et culture	2 407 500
Frais de financement	743 800 \$
TOTAL	11 353 000 \$

Voici maintenant les différents taux de taxation pour l'année 2020:

Taxes foncières générales

Maintien du taux pour la catégorie de 1 à 5 logements	0,599 \$
Maintien du taux pour la catégorie 6 logements et plus	0,704 \$
Immeubles non résidentiels (commercial et industriel)	1,356 \$

Les taux de taxes pour l'administration des réseaux d'aqueduc et d'égout sont maintenus:

Aqueduc et égout	0,073 \$
Aqueduc seulement	0,062 \$

Les taux reliés au fonds spécial pour le maintien des infrastructures sont établis à:

Catégorie de 1 à 5 logements	0,070 \$
Catégorie 6 logements et plus	0,082 \$
Immeubles non résidentiels et industriels	0,158 \$

Les taux de compensation reliés aux services d'eau potable et d'égout sont fixées à:

Aqueduc résidentiel	135,00 \$
Égout:	
▪ Résidentiel	115,00 \$
▪ Commercial et industriel	226,00 \$

La compensation reliée à la gestion des matières résiduelles est maintenue à:

Résidentiel 1 à 5 logements	140,00 \$
Commercial et industriel	140,00 \$
6 logements et plus	140,00 \$
Habitations multifamiliales de 20 logements et plus	75,00 \$
Chalets	120,00 \$

Pour une résidence moyenne dont l'évaluation est de 232 500 \$, et qui voit son évaluation augmenter de la moyenne de 3,5 %, nous pouvons constater une hausse de 83 \$ par année si la propriété est desservie par les réseaux d'eau potable et d'égout et de 52 \$ si la propriété est non desservie.

Pour résumer la situation de la catégorie résidentielle, près de 25% des contribuables ont une diminution ou une augmentation de leur compte de taxes inférieure à 10 \$ et 52% ont une augmentation inférieure à 50 \$. Les hausses comme nous l'avons mentionné précédemment sont le reflet de l'augmentation de l'évaluation qui est différente d'une propriété à l'autre.

Par ailleurs, nous poursuivrons notre engagement à l'égard des familles en reconduisant tous les programmes de subventions déjà établis. Que ce soit pour l'utilisation des couches lavables, le remplacement ou le retrait des appareils de chauffage au bois, l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie ou le remplacement des toilettes standards par des toilettes à faible débit, les familles Prairiquoises pourront encore se prévaloir des sommes

allouées. Il s'agit de mesures environnementales qui rencontrent beaucoup de succès depuis leur implantation.

Le conseil municipal maintient toujours le prélèvement des taxes municipales en quatre (4) versements. Notons que cette procédure a été instaurée en 2007 et qu'elle vise à favoriser l'équilibre budgétaire des familles en répartissant les paiements sur plusieurs mois. À noter que les services municipaux travaillent actuellement à améliorer les outils qui nous permettraient d'offrir de nouvelles méthodes adaptées aux nouvelles technologies.

En terminant, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la préparation du budget 2020. Le travail de concertation, la rigueur et la vision dans la démarche budgétaire nous ont encore une fois permis de réaliser avec succès ce processus budgétaire.

À l'aube du temps des Fêtes, je souhaite à toutes les Prairiquoises et à tous les Prairiquois mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la prochaine année.

Serge Landreville
Conseiller responsable de la Commission des finances